

Protocole sanitaire internat collège Edgar Faure – 2 novembre 2020 -

Modifications apportées au règlement intérieur de l'internat du collège Edgar Faure de Valdahon dans le cadre du nouveau protocole sanitaire établi dans le contexte COVID-19 de novembre 2020

Port du masque, règles de distanciation physique et limitation du brassage des élèves

Le port du masque (sur la bouche et sur le nez) est obligatoire tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Les élèves internes peuvent enlever leur masque pour prendre leur repas et **UNIQUEMENT** lorsqu'ils sont seuls dans leur chambre individuelle. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (2 par jour). Si cette consigne n'est pas respectée, des sanctions seront prises

Pendant les repas

Afin de respecter la distanciation physique lors des repas (petit déjeuner, goûter et dîner), les élèves de l'internat **devront prendre leur repas à bonne distance les uns des autres (pas plus de deux élèves par table et en respectant les consignes des AED).** Le déjeuner sera pris dans le cadre du protocole sanitaire applicable à l'ensemble des élèves de l'établissement.

Afin de limiter le brassage entre les élèves, le débarrassage des plateaux se fera dans le calme et un par un selon les consignes des assistants d'éducation.

Pendant l'étude surveillée

Les internes feront leurs devoirs **chacun à une table** sous la surveillance d'un assistant d'éducation. Ils devront le plus possible limiter les interactions physiques entre eux.

A l'internat

Les élèves se rendront directement dans les chambres individuelles. Ils pourront retirer leur masque uniquement dans les chambres. Nous n'autoriserons pas de déplacement dans les couloirs ou dans les espaces collectifs à l'internat sauf pour les toilettes et les douches sur demande aux assistants d'éducation.

Il sera toujours possible de prendre les douches à raison de trois élèves simultanément. Le masque doit être porté jusqu'à la douche ou jusqu'aux toilettes et devra être remis immédiatement après celle-ci.

Les activités en groupe ne seront plus possible à l'internat. Les élèves auront la possibilité de s'aérer et de se divertir avant de monter dans les chambres dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (attention les jeux collectifs sont interdits).

Une ventilation régulière des chambres est nécessaire. Aération la plus fréquente possible (matin et soir), au moins 15 min à chaque fois.